



**Pôle Animation, Jeunesse,
Sports et Vie Associative**

COMMISSION DES SPORTS ET JEUNESSE
Compte-rendu de la réunion du Mercredi 19 Août 2020 A 17h30
Salle de réunion 47 – 144, route de Thionville

ORDRE DU JOUR

1. Point d'information.
2. Versement d'une subvention à l'association Football Club de Metz.
3. Saison sportive 2019-2020 : accompagnement des clubs par la Ville.

Etaient présents, sous la présidence de : Monsieur Guy REISS, Adjoint de quartier

- Monsieur Bouabdellah TAHRI, Adjoint au Maire, Membre titulaire
- Monsieur Eric LUCAS, Adjoint au Maire, Membre suppléant
- Monsieur Mammam MEHALIL, Conseiller Délégué, Membre titulaire
- Madame Yvette MASSON-FRANZIL, Conseillère Déléguée, Membre titulaire
- Monsieur Sébastien MARX, Conseiller Municipal, Membre titulaire
- Madame Chantal HO, Conseillère Déléguée, Membre suppléant

Assistaient également à la Commission :

- Monsieur Frédéric CHARTE, Directeur Général Adjoint
- Madame Anne-Claire MANGEL, Directrice Adjointe de Pôle
- Madame Martine GAULARD, Chef du service Développement des Pratiques Sportives
- Madame Violette KONNE, Chef du service Jeunesse, Education Populaire et Vie Etudiante
- Monsieur Sébastien REICHARDT, Développement des Pratiques Sportives

Etaient excusé(e)s/absent(e)s :

- Madame Patricia ARNOLD, Adjointe au Maire, Membre titulaire
- Monsieur Marc SCIAMANNA, Adjoint au Maire, Membre titulaire
- Madame Anne STEMART, Adjointe au Maire, Membre suppléant
- Madame Isabelle LUX, Adjointe au Maire
- Madame Caroline AUDOUY, Adjointe au Maire
- Monsieur Jean-Marie NICOLAS, Adjoint de quartier, Membre suppléant
- Monsieur Timothée BOHR, Conseiller Délégué, Membre suppléant
- Madame Danielle BORI, Conseillère Municipale, Membre titulaire
- Monsieur Nicolas TOCHET, Conseiller Municipal, Membre suppléant
- Madame Hanifa GUERMITI, Conseillère Municipale, Membre suppléant

La séance s'ouvre à 17h30.

1^{er} point : Point d'information.

Une présentation succincte du Pôle est effectuée (présentation rapide des différents services, budgets, effectifs, mode de fonctionnement, etc)

2^{ème} point : Versement d'une subvention à l'association Football Club de Metz

Il est rappelé que depuis sa création en 1975, le Centre de Formation du FC Metz n'a cessé de se développer et figure actuellement à la 18^{ème} place selon le classement annuel établi par la Direction Technique Nationale.

La qualité du travail effectué par le Centre de formation a permis l'obtention de titres majeurs. La formation est la structure d'accès au football de haut-niveau par excellence. L'objectif est de préparer les jeunes joueurs et joueuses à toutes les exigences du football professionnel. La politique de formation du FC Metz est ainsi fondée sur six principes essentiels :

- Permettre aux jeunes joueuses et joueurs en formation de suivre une scolarité classique dans des établissements scolaires publics aux côtés d'élèves non sportifs, et stimuler leur ouverture d'esprit,
- Garder confiance en leur laissant le temps de se développer,
- Accompagner les jeunes pour en faire des sportifs accomplis et des adultes responsables,
- Mettre une équipe d'encadrement sportif, éducatif, scolaire, médical au service de chaque stagiaire, afin de les guider, les stimuler et les accompagner dans leur développement et leur épanouissement personnel,
- Travailler en étroite relation avec les parents pour le développement et la progression de leur enfant,
- Donner toutes les clefs de la réussite aux joueuses et joueurs qui parviendront à intégrer le football professionnel, mais également à celles et ceux qui poursuivront leur carrière en-dehors du football professionnel.

Pour offrir aux jeunes joueurs en formation des conditions de travail optimales, l'Association FC Metz met à la disposition de ses stagiaires de nombreuses infrastructures modernes, allant de la structure d'hébergement (le centre dispose de 56 lits et accueille en permanence une quarantaine de jeunes joueurs âgés de 15 à 19 ans), en passant par l'espace de restauration, la salle de musculation, le cabinet médical ainsi qu'un véritable espace pédagogique (composé de salles d'études, d'une bibliothèque, d'une salle vidéo et de salles de conférence).

Plus couramment appelé "Plaine de Jeux", le Centre Technique de la Plaine Saint Symphorien est un vaste complexe d'entraînement mis à disposition des jeunes stagiaires. Il est constitué de plusieurs vestiaires, d'un "club-house" et de nombreuses pelouses ainsi que d'un terrain synthétique pour accueillir tous les entraînements des équipes de jeunes.

Conformément aux attentes de la Ville, l'Association souhaite au terme de leur formation, pouvoir intégrer le plus grand nombre de stagiaires dans le groupe professionnel.

Ainsi, si la performance sportive et la progression individuelle de chacun sont naturellement au cœur du processus de formation, l'Association porte également une très grande attention au développement intellectuel et social des joueurs à travers un système de scolarisation approprié. Pour y parvenir, elle s'appuie sur une étroite collaboration avec des établissements scolaires messins comme le Collège Arsenal, le Lycée Louis de Cormontaigne, le Lycée Robert Schuman, le Lycée Anne de Méjanès et le Lycée des métiers et de l'hôtellerie Raymond Mondon. Par ailleurs, le Centre

de Formation anime quotidiennement une structure d'accompagnement scolaire, encadrée par une équipe d'intervenants pédagogiques qualifiés et expérimentés. Des séances d'aide aux devoirs sont intégrées quotidiennement dans l'emploi du temps des jeunes en préformation et en formation.

L'Association s'efforce de développer sa section féminine en mettant en place un véritable parcours de formation pour les jeunes joueuses afin de leur permettre d'accéder vers le haut niveau en intégrant l'équipe première féminine. Grâce aux sections sportives du Collège Arsenal et du Lycée Cormontaigne, il sera offert aux meilleures joueuses régionales la possibilité de mener en parallèle un double projet scolaire et sportif.

Enfin, le FC Metz consacre également beaucoup d'énergie à développer le travail à l'international en accueillant en permanence des joueurs venant de Chine, d'Inde ou encore de Singapour. Le Club a décidé d'officialiser ces échanges par la création en mars 2013 du 'FC Metz International Football Academy'. Ce brassage très enrichissant va permettre aux éducateurs de transmettre leur expérience, tout en perfectionnant leurs connaissances en matière de formation.

Il est proposé d'apporter son soutien à l'Association Football Club de Metz en lui accordant une subvention d'un montant de **450 000 €**.

Comme pour les saisons précédentes, cette subvention permettra de financer le fonctionnement :

- du Centre de Formation et notamment les dépenses liées à l'hébergement et à la restauration des joueurs accueillis, à l'encadrement sportif ainsi qu'au suivi individualisé médical, scolaire et sportif des jeunes,
- du Centre de Préformation et en particulier le soutien apporté aux sections sportives de l'agglomération messine,
- de l'Ecole de Football (accueil, encadrement, transport...).

Sébastien MARX interroge Guy REISS sur ses fonctions actuelles au sein du FC Metz.

Guy REISS explique qu'afin d'écartier un éventuel conflit d'intérêt, il a décidé dès le lendemain de l'élection, de démissionner de toutes ses fonctions au sein du FC Metz et de vendre toutes ses actions.

La Commission émet un avis favorable sur ce point.

Rapporteur : Guy REISS

3^{ème} point : Saison sportive 2019-2020 : accompagnement des clubs par la Ville.

En complément de la subvention initialement attribuée au titre du fonctionnement des clubs pour la saison sportive 2019/2020 et dans le cadre du soutien financier que la Ville de Metz apporte aux associations qui se sont illustrées sur le plan national ou international grâce à la qualité de leurs résultats sportifs, il est proposé d'accorder une subvention de **130 000 €** à Metz Handball, dont 120 000 € pour la qualification de son équipe A féminine au Final 4 de la Ligue des Champions. Aussi appelée C1, la Ligue des Champions est la compétition européenne de référence au cours de laquelle s'affrontent les meilleures équipes dont les champions nationaux en titre qui ont le privilège d'y participer. Organisée par la Fédération Européenne de Handball, cette compétition est annuelle et comporte plusieurs tours de qualification avant d'entrer dans le tour principal et les phases finales. La Fédération européenne a confirmé que les clubs qualifiés pour le Final Four qui devait se dérouler début septembre 2020 à Budapest, disputeront automatiquement cette compétition la saison prochaine.

Il est également proposé d'accorder 10 000 € pour avoir terminé en tête du Championnat de France 2020.

Sébastien MARX demande si tous les clubs ayant effectué un parcours Européen ou obtenu un titre national ou international peuvent bénéficier de ce type d'aide exceptionnelle.

Il est précisé que tous les clubs messins peuvent être éligibles à ce dispositif.

Guy REISS précise également qu'il a démissionné de ses fonctions au sein du CA de Metz Handball au lendemain de l'élection.

Dans le cadre du soutien logistique ou financier que la Ville de Metz apporte aux associations sportives qui organisent des manifestations et participent ainsi à l'animation de la Ville, il est proposé d'attribuer une subvention de **2 000 €** au Kayak Club de Metz pour l'organisation d'une course sélective pour les championnats de France Cadet Junior et C2 Senior les 26 et 27 septembre 2020 sur le bassin d'eau vive de Metz, avec près de 300 compétiteurs attendus sur cet événement.

Enfin, il est proposé d'accorder **14 000 €** au titre de la participation financière de la ville pour l'acquisition de LEDS par le club de Metz Handball pour permettre la mise aux normes de l'espace de jeu des Arènes dans le cadre des rencontres européennes voire internationales et **3 900 €** pour l'achat de bateaux par le Kayak Club de Metz afin de les accompagner dans le renouvellement de leur matériel sportif.

La Commission émet un avis favorable sur ce point.

Rapporteur : Guy REISS

La séance est levée à 18 heures.